

AA392

BASES

1 jour 7 heures

515 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Loi de finances 2021

Les nouveautés pour les particuliers, professionnels et entreprises

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les changements de fiscalité et de prélèvements sociaux
- Intégrer les nouveautés dans sa stratégie personnelle ou professionnelle
- Conseiller les clients pour optimiser ces changements

PROGRAMME

A. BARÈME DE L'IMPÔT 2021

B. DISPOSITIONS EN FAVEUR DES PARTICULIERS, DES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

C. DISPOSITIONS EN DÉFAVEUR DES CONTRIBUABLES

D. CONSEILS POUR OPTIMISER LES CHANGEMENTS DE FISCALITÉ ET DE PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

PUBLIC

- Conseiller patrimonial
- Chargé de clientèle particulier, professionnel ou entreprise

PRÉ-REQUIS

Connaître les régimes d'imposition du particulier et/ou entreprise.

POINTS FORTS

Les participants réalisent des cas pratiques et des quiz afin d'intégrer les nouvelles mesures fiscales

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIER(S) VISÉ(S)

03B - Vente en bureau ou point de vente, 03F - Encadrement d'un réseau de vente salarié, 03G - Animation de réseaux non salariés (prescripteurs, partenaires, intermédiaires)

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation